



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
CNW, code 67  
Hebdomadaires régionaux des Laurentides

**Projet d'augmentation de la puissance de la centrale au biogaz de Lachute**

**LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC**

**Québec, le 11 septembre 2014** – À la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et de médiation sur le *Projet d'augmentation de la puissance de la centrale au biogaz de Lachute* par Lidya Énergie S.E.C. Le mandat confié au BAPE a débuté le 2 juillet 2014 et était sous la responsabilité du commissaire Michel Germain.

Les deux requérants, cosignataires d'une même requête, et le promoteur, Lidya Énergie S.E.C., ont consenti à participer à la médiation en environnement confiée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Le promoteur a pris des engagements qui ont été jugés satisfaisants par les requérants, qui ont alors retiré leur requête à la condition que le décret gouvernemental fasse état des engagements pris par le promoteur dans le cadre de la médiation.

Les engagements du promoteur ont principalement porté sur l'installation de puits verticaux dans le lieu d'enfouissement technique (LET) à partir de l'automne de 2014, l'installation d'une torchère à flamme invisible pour éventuellement brûler le biogaz en surplus, la vérification du pourcentage de biogaz effectivement brûlé à la centrale par rapport à l'évaluation faite par la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes (RIADM) et, lorsque de nouveaux puits verticaux seront installés, le promoteur s'est engagé à aviser le gestionnaire du LET de tout défaut ou toute anomalie sur le recouvrement final observé.

**LA DISPONIBILITE DU RAPPORT**

Le rapport d'enquête avec médiation en environnement sur le *Projet d'augmentation de la puissance de la centrale au biogaz de Lachute* par Lidya Énergie S.E.C. est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans le centre de consultation ouvert dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse [communication@bape.gouv.qc.ca](mailto:communication@bape.gouv.qc.ca), soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

– 30 –

Source : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447, poste 539 ou 1 800 463-4732  
[julie.olivier@bape.gouv.qc.ca](mailto:julie.olivier@bape.gouv.qc.ca)

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6  
Téléphone : 418 643-7447  
(sans frais) : 1 800 463-4732  
Télécopieur : 418 643-9474  
[communication@bape.gouv.qc.ca](mailto:communication@bape.gouv.qc.ca)  
[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)  
[twitter.com/BAPE\\_Quebec](https://twitter.com/BAPE_Quebec)

COMMUNIQUÉ